



Communiqué de presse

11 décembre 2021

Biogaz du Multien inaugure son unité de méthanisation à May-en-Multien (77)

Située dans le département de la Seine-et-Marne (en Ile-de-France), Biogaz du Multien inaugure son unité de méthanisation ce jour en présence de : Hamida REZEG, Vice-présidente en charge du tourisme, de la Région Île-de-France et élue régionale de Meaux, de Jérémie Almosni, Directeur régional de l'ADEME Ile-de-France et de Frédéric Moulin, Délégué Territorial Val-de-Seine de GRTgaz.

Biogaz du Multien est la 6^{ème} unité de méthanisation raccordée au réseau de transport de GRTgaz en Ile-de-France¹ et la 28^{ème} sur l'ensemble des réseaux gaziers de la Région. Le biométhane produit par Biogaz du Multien est issu de cultures intermédiaires à vocation énergétique et de résidus de végétaux (pulpes de betteraves, issues de silos, ...). L'unité de méthanisation produit ainsi 15GWh de biométhane par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 1500 logements chauffés au gaz ainsi que 60 bus roulant au bioGNV.

Biogaz de Multien est représentée par Arnaud ROUSSEAU, Jérôme GARNIER, Charles-Auguste BENOIST, Jean-Baptiste BENOIST et Pascal MEHEUT en qualité de porteurs de projet.

Qu'est-ce que la méthanisation ?

La méthanisation est un procédé qui permet de produire le biométhane, un gaz 100% renouvelable, à partir de la fermentation de la matière organique des sous-produits agricoles et des déchets. Après avoir été purifié, il peut être injecté dans les réseaux gaziers pour être utilisé de la même façon que le gaz naturel (chauffage, cuisson etc.) ou au service d'une mobilité décarbonée en l'utilisant comme carburant pour les véhicules et les poids-lourds. Ce carburant 100% renouvelable est appelé bioGNV.

Cette énergie locale renouvelable non intermittente et facilement stockable, présente de nombreux atouts pour le territoire: valorisation locale des déchets, aménagement du territoire, développement agricole, création d'emplois.

Ce projet de méthanisation a bénéficié du soutien financier de la région Île-de-France dans le cadre de la stratégie régionale de développement de la méthanisation avec un taux de subvention de la région à hauteur de 9,5 % du montant investi, ainsi que du soutien financier de l'ADEME à hauteur de 7,5 %, dans le cadre de la politique de soutien à la filière qu'elle met en œuvre pour le compte de l'État.

¹Autres unités de méthanisation raccordées au réseau de GRTgaz en Seine-et-Marne : Bassée Biogaz (Noyen-sur-Seine), SAS Nangis Biogaz (Nangis), Bioénergies de L'Ourcq (Coulombs-en-Valois), SAS CPL Biogaz (Chailly-en-Brie), R&D Bio Energy SAS (Quiers).



GRTgaz en Ile-de-France

GRTgaz est l'un des leaders européens du transport de gaz et un expert mondial des systèmes gaziers. En France, GRTgaz exploite plus de 32 500 km de canalisations enterrées et dispose de 26 stations de compression pour acheminer le gaz entre fournisseurs et consommateurs (distributeurs ou industriels directement raccordés au réseau de transport).

Avec 3 000 collaborateurs, GRTgaz assure des missions de service public visant à garantir la continuité d'acheminement du gaz et propose aux utilisateurs ou futurs utilisateurs des prestations d'accès à son réseau de transport de gaz. Acteur de la transition énergétique, GRTgaz investit dans des solutions innovantes pour adapter son réseau et concilier compétitivité, sécurité d'approvisionnement et préservation de l'environnement. Retrouvez-nous sur : <https://www.grtgaz.com/> et [Twitter](#).

Contact : Toria EL FAROUK, toria.el-farouk@grtgaz.com, T +33 (0)7 86 05 34 27

La Région Île-de-France

En tant que chef de file pour l'énergie et le climat, la Région porte une ambitieuse stratégie de transition énergétique vers une région sobre et décarbonée. La Région a ainsi financé depuis 2010 plus d'une soixantaine de projets d'unités de méthanisation pour près de 41,7 millions d'euros d'aide. Dans le cadre de son "Plan Méthanisation – pour relever le défi du biogaz en Île-de-France" voté en novembre 2019, elle souhaite accompagner de manière durable le développement de la filière méthanisation en visant une production de l'ordre de 5 TWh/an à l'horizon 2030.

Contact Presse : service.presse@iledefrance.fr, 01 53 85 63 14

L'ADEME

L'Agence de la transition écologique (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leurs démarches environnementales. L'Agence aide en outre au financement de projets de méthanisation.

Contact Presse : Marion GUEROUT (marion.guerout@ademe.fr)